







« Protéger et autonomiser les enfants et jeunes réfugiés et migrants au Maroc »

Le vendredi 10 janvier a eu lieu au Compound des Nations Unies à Rabat le premier Comité de Pilotage du programme conjoint « Protéger et autonomiser les enfants et jeunes réfugiés et migrants au Maroc ». Cette initiative conjointe est mise en œuvre par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), sous la conduite du bureau de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies au Maroc (BCR).

Elle vise à favoriser l'intégration des enfants et jeunes réfugiés et migrants, en mettant à disposition des expertises complémentaires afin d'offrir des solutions multidimensionnelles aux défis rencontrés par les jeunes et enfants réfugiés et migrants.

Ce comité de pilotage a permis de présenter le programme et d'assurer la correspondance de ses objectifs avec la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile (SNIA) et les autres priorités gouvernementales et régionales grâce à la participation de plusieurs ministères, administrations, institutions et organisations de la société civile.

Cette rencontre a aussi constitué l'occasion de partager les résultats obtenus par les agences au terme de la première année d'implémentation du programme et d'échanger des idées et de suggestions par rapport à la mise en œuvre des activités prévues pour 2020.

Coprésidée par la Coordinatrice résidente par intérim du SNU au Maroc et le Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des MRE, chargé des MRE, cette réunion a réuni plus 27 participant(e)s représentant 19 administrations et structures. Aux côtés du BCR, de l'OIM, de l'UNHCR et de l'UNICEF étaient présents : l'Ambassade du Japon, le Conseil National des Droits de l'Homme,; le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des MRE, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Education de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle, le Ministère de la Santé, le Ministère de la Solidarité, de la Femme, du Développement social et de la Famille, la Présidence du Ministère public et l'Entraide Nationale.

Participaient aussi la Fondation Orient-Occident, l'Organisation Marocaine des droits humain, l'association Tadamon et l'association ARCOM.

